

„ à Lisbonne au plus offrant & dernier enchéris-
„ seur. 11. Qu'on imprimera le compte du produit
„ de la vente, & qu'on en payera aux Porteurs
„ d'Obligations le provenu à proportion de leurs
„ intérêts. 12. Que la Compagnie aura seule le
„ Privilege de faire travailler aux Mines selon
„ l'occurrence des tems, en y employant seule-
„ ment 5. à 600. esclaves, afin que ce Commerce
„ se soutienne. 13. Qu'on accordera à ladite Com-
„ pagnie tous les avantages possibles afin de l'en-
„ courager. 13. Que ladite Compagnie, pour
„ indemniser le Roi de la fermeture des Mines,
„ payera à S. M. 10. pour 100. du profit qu'elle
„ fera. 15. Qu'on ne vendra rien qu'après qu'on
„ aura placé ce qui est hors de terre, à moins qu'il
„ n'arrive quelque changement considerable dans le
„ prix des Diamans.

Ce projet a été mis à exécution immédiatement après l'arrivée de la Flotte dont nous avons fait mention plus haut, nonobstant que les particuliers qui attendoient des diamans eussent fait offrir 15. pour cent au Roi, moyennant qu'on leur laisse la liberté de disposer de leurs marchandises à leur gré.

Voilà quels sont les soins du Roi. Le Commerce de ses peuples, & le maintien de l'état florissant où se trouve son Royaume est toujours ce qui l'occupe le plus. Tranquille sur ce qui se passe dans une Monarchie voisine, & sur les préparatifs de guerre qu'on y ajoute les uns aux autres depuis tant d'années, il n'a jusqu'ici ordonné que la réparation de quelques Fortifications à ses Places frontieres, ce qui néanmoins paroît déjà avoir donné de l'attention à la Cour de Madrid.